

CATEGORIE de PARCOURS	TARIFS PMA * 26-27	TARIFS HORS PMA 26-27
PARCOURS ETUDES <i>NB: Les tarifs sont à l'année</i>		
PARCOURS EVEIL ET DECOUVERTES Musique et Danse		
PARCOURS PREMIERES SCENES Théâtre (Acte 1, Acte 2 et Acte 3)	133	199
CYCLE 1 MUSIQUE – DANSE ou PARCOURS OUVERTURE Forfait parcours complet (Parcours adultes) Maintien ou discipline individuelle seule	296 176	444 264
CYCLE 2 MUSIQUE - DANSE Forfait parcours complet Maintien ou discipline individuelle seule	446 195	669 291
CYCLE 1 ET 2 - THEATRE Forfait parcours complet	296	444
CYCLE 3 DE FORMATION A LA PRATIQUE AMATEUR Forfait parcours complet en Musique, Danse ou Théâtre	503	668
CYCLE MENANT AU DIPLOME NATIONAL Musique et Danse	651	975
PARCOURS SPÉCIFIQUE Accompagnement - Direction de chœur -Instrument anciens - Culture ou Formation Musicale - Composition - Écriture	296	444
PARCOURS PROGRAMME		
CYCLE 2 MUSIQUE Forfait collectif + soutien	246	368
CYCLE 3 MUSIQUE Forfait collectif + soutien	296	444
Formation Musicale seule ou 1 pratique collective seule	136	204
CYCLE DE PERFECTIONNEMENT 1 Discipline individuelle seule ou avec pratique collective	351	527
PARCOURS E.A.C. ** Chœur d'enfants dans les communes et les quartiers	15	15
AUTRE PARCOURS PROGRAMME Parcours d'orchestre – Parcours personnalisé – Plusieurs Ateliers coll.	246	368
FRAIS DIVERS		
- Frais d'ouverture de dossier - Droit d'accès aux salles - Classe de Maître	38	38
Location instrument	114	114

La tarification est établie lors de l'inscription de l'élève en fonction de trois paramètres : la résidence de l'élève ou du représentant légal (en distinguant la domiciliation dans PMA* ou l'assujettissement à la taxe professionnelle et la domiciliation hors PMA), le cycle et l'année fréquentés, la nature des formations suivies et le nombre de personnes d'une même famille inscrites au Conservatoire. * PMA (Pays de Montbéliard Agglomération) // ** paiement en une seule fois et sans dégressivité

La tarification est assortie de facilités de paiement et de dispositions à caractère social : tarifs dégressifs avec réductions pour les familles avec plusieurs enfants inscrits (5 % pour 2 personnes, - 7 % pour 3 personnes, - 10 % pour 4, - 12% pour 5 et - 15 % pour 6) ou selon les revenus (réduction de 50 % si revenu fiscal de référence de l'année 2025 sur les revenus 2024 est inférieur ou égal à 21 329 €). **Paiement en 1 fois** (décembre) **ou 3 fois** (décembre, mars et mai), possibilité de régler les frais de scolarité par chèques vacances. Cette facturation est modifiée dès lors que changent en cours d'année scolaire, soit le cycle et l'année fréquentée, soit la nature des formations suivies.